

Credit photo © Thierry Geenen / FARI

« Diriger l'IA vers le bien commun ? Un travail de Titans, à faire ensemble »

INTERVIEW DE

LÉA ROGLIANO ET ALICE DEMARET

(DE L'INSTITUT FARI)

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est l'Institut FARI-AI for the Common Good Institute, et dans quel cadre vous travaillez ?

Léa Rogliano : Le FARI est un institut interuniversitaire commun à l'ULB et à la VUB, entièrement dédié à l'intelligence artificielle, à la data et à la robotique. Il fédère dix laboratoires, cinq dans chaque université. Certains de ces laboratoires mènent des recherches techniques, développant des outils et des solutions en IA et en robotique, tandis que d'autres, comme ceux spécialisés en droit, analysent les implications juridiques de ces technologies, notamment dans le cadre de régulations européennes comme l'AI Act. Un autre laboratoire étudie plus spécifiquement les impacts sociétaux : comment ces technologies sont adoptées par la société, quels échanges elles génèrent, et quelles questions éthiques elles soulèvent.
Avec Alice, nous faisons partie de l'équipe centrale du FARI, aux côtés de Peter, notre bénévole, et Ulysse, notre développeur qui nous rejoint ponctuellement. Notre rôle est de promouvoir le travail de ces laboratoires tout en veillant à ce qu'il s'inscrive dans une vision claire : l'IA pour le bien commun. Les laboratoires qui ont créé FARI se sont engagés à développer des projets compatibles avec cette mission. Cela signifie, par exemple, qu'un laboratoire qui travaillerait sur des applications liées à la défense ne pourrait pas le faire sous la bannière du FARI.

Une charte encadre-t-elle ces engagements ?

Léa Rogliano : Oui, un manifeste avait été co-construit avec les responsables des dix laboratoires à la création de FARI, il y a cinq ans. Il définit les valeurs clés de FARI. De grands principes en émergent, dont : éviter toute solution susceptible de discriminer certaines catégories de la population, se concentrer sur des applications à visées sociétales. Il s'agit de prioriser des projets dans l'intérêt général, de portée publique ou civile. Mais le monde de l'IA évolue sans cesse, représente un poids économique immense. Dans un contexte géopolitique et régulatoire exigeant : ce genre de documents sera sûrement amené à évoluer.

Ce projet repose donc sur l'idée que l'IA peut aller dans le sens du bien commun…

Léa Rogliano : Pour mieux comprendre la vision que nous défendons, il faut situer le FARI dans son histoire, car une organisation, ça repose d'abord sur les gens. Il y a le manifeste, il y a des valeurs, mais surtout, il y a des personnes. Le FARI a été fortement soutenu à sa naissance par deux académiques : Hugues Bersini, chercheur en IA à l'ULB avec trente ans d'ex-

pertise, qui a fondé le laboratoire IRIDIA. Pour lui, c'est clair : le public doit s'emparer de l'IA avant que les privés ne le fassent entièrement – ou plutôt, *puisqu'ils l'ont déjà fait*, il milite pour une réappropriation publique des outils technologiques. De l'autre côté, il y avait feu Madame Caroline Pauwels, de la VUB, qui défendait une vision de l'innovation pondérée, résumée par sa citation emblématique, que nous reprenons souvent dans nos présentations : « *Une technologie sans sagesse n'est pas un progrès.* »

Aujourd'hui, le FARI a quatre directeurs académiques et il est co-dirigé au niveau opérationnel par Carl Mörch, qui a longtemps travaillé au Québec. Ce n'est pas un hasard : le Québec a été pionnier en matière de gouvernance éthique de l'IA, avec la première charte éthique sur le sujet. Carl a contribué à y développer une approche où l'innovation technologique est compatible avec les valeurs démocratiques. C'est un peu comme aux Jeux Olympiques : il y a une flamme, et il faut se la passer sans la faire tomber. Ces valeurs, portées par nos fondateurs, doivent continuer à animer l'institut.

Votre rôle au sein du FARI est dédié au lien avec la société civile… Avez-vous quelques exemples concrets à partager ?

Léa Rogliano : Oui, avec Alice, nous travaillons au Citizen Engagement Hub, une structure qui vise à créer des ponts entre la société civile, les citoyens et les laboratoires de recherche. En tant qu'université, nous avons plusieurs missions, dont celle de partager le savoir. Mais nous allons plus loin : nous favorisons l'innovation partagée et la co-création entre citoyens et chercheurs. Alice, par exemple, gère les projets européens et pourrait vous parler de leurs impacts.

Pour illustrer comment l'IA peut servir le bien commun, prenons l'exemple de la gestion intelligente de l'énergie. Nous travaillons sur les communautés d'énergie, où les citoyens deviennent producteurs d'énergie, via des panneaux solaires, des éoliennes ou d'autres sources. L'IA permet de monitorer et d'optimiser la distribution de l'énergie en temps réel, en fonction des besoins et des sources disponibles. Nous organisons également des « datawalks », des « promenades de données » en rue, pour expliquer aux citoyens à quoi servent certains capteurs urbains. Les lampes connectées, qui réduisent la consommation d'énergie, sont souvent citées comme un cas concret où l'IA va dans le sens de l'intérêt général.

Alice Demaret : Un autre exemple est le projet Café IAssos, un projet européen financé par le programme Erasmus+ qui aide les associations en France et en Belgique à comprendre et à utiliser l'IA de manière critique et solidaire. Dans le cadre de ce projet, nous avons créé un catalogue d'usages qui recense les utilisations emblématiques de l'IA dans le domaine de l'économie sociale. Dans ce catalogue, nous mentionnons par exemple le projet Anticor, en France, qui travaille avec le Datalab de Rennes pour utiliser l'IA dans l'analyse des données ouvertes des marchés publics. L'objectif ? Détecter automatiquement des anomalies qui pourraient révéler un risque de corruption. Ou encore Wikimédia France, qui utilise l'IA dans le cadre du projet Prompt pour analyser de grandes quantités de données et identifier l'émergence de faux narratifs ou de désinformation. Trois thématiques ont été sélectionnées : la guerre en Ukraine, les droits des personnes LGBTQIA+, et les élections européennes de 2024.

Léa Rogliano : La modération en ligne et la lutte contre la désinformation sont des enjeux majeurs ! L'outil développé permet de mieux comprendre les intérêts derrière les narratifs et de mieux les contrôler. Et c'est énorme, car la bataille des narratifs est terrible : sur une plateforme comme Wikimédia, où tout le monde peut contribuer, il est impossible de tout modérer manuellement. L'IA permet de traiter des volumes de données qu'aucun être humain ne pourrait analyser à cette échelle.

Alice Demaret : Ce qui est intéressant avec l'IA, c'est précisément cette capacité à traiter de grandes quantités de données, que ce soit pour l'analyse des marchés publics avec Anticor ou pour la détection de narratifs malveillants avec Wikimédia.

Comment ces outils sont-ils perçus par les acteurs associatifs ? Travaillez-vous déjà avec eux ?

Alice Demaret : Oui, et c'est d'ailleurs l'objet de notre projet Café IAssos. La semaine dernière, nous avons réuni 60 acteurs de l'économie sociale et solidaire pour une journée de travail sur l'usage – ou le non-usage – de l'IA dans leurs structures. Nous avons abordé des secteurs comme le médico-social, l'éducation permanente et l'insertion socioprofessionnelle. Nous avons invité des professionnels de terrain, comme des travailleurs des CPAS à Charleroi, pour comprendre comment l'IA pourrait, par exemple, redonner confiance à un public de première ligne dans l'expression écrite. Cela peut passer par un usage critique et émancipateur de l'IA, tout en restant conscient des enjeux sous-jacents, comme la question des données personnelles ou des biais des outils génératifs développés par les GAFAM.

Léa Rogliano : L'idée est aussi de permettre à ces acteurs de se positionner collectivement. Comment mutualiser les efforts au niveau du secteur ? Comment outiller les médiateurs numériques pour qu'ils puissent, à leur tour, former leurs bénéficiaires, c'est-à-dire les citoyens ? C'est exactement là que se situe le rôle du Citizen Engagement Hub au FARI : nous ne pouvons pas toucher chaque individu, mais en formant des intermédiaires, nous savons que le message sera relayé.

Nous organisons aussi des « Tea Time », des moments informels où les participants découvrent des outils de médiation. Ces outils sont toujours libres, ouverts et imprimables. Les gens viennent, testent, et s'ils veulent les réutiliser chez eux, ils le font. L'objectif est de donner les moyens aux organisations de s'emparer des enjeux de l'IA dans leur structure et auprès de leurs bénéficiaires.

Avec ces exemples, on comprend bien comment certains usages de l'IA peuvent être bénéfiques… Mais n'est-ce pas dérisoire, face au rouleau compresseur et à la rapidité des progrès de l'IA, qui semble tout emporter sur son passage ?

Léa Rogliano : Oui, nous sommes clairement une goutte d'eau, mais c'est justement là que réside notre force. Je crois en la force des marges. Dans l'histoire, ce sont souvent les marges – ceux qu'on ne voit pas, qu'on ignore, voire dont on se moque – qui finissent par influencer le centre et faire évoluer les choses. Prenez l'art : le cubisme, l'impressionnisme, tous ces mouvements sont nés en marge avant de s'imposer. Il faut cultiver cette vision des marges, car c'est là que naissent les innovations. Bien sûr, ce n'est pas moi toute seule dans mon salon qui vais réussir à faire changer la tendance, mais si, goutte à goutte, d'autres se joignent à nous, nous pouvons créer une parole collective qui mérite d'être entendue. C'est un travail de Titan, un travail social à faire ensemble.

Alice Demaret : Parmi les peurs exprimées lors de nos ateliers, il y a des inquiétudes très concrètes. Par exemple, la peur de la déshumanisation : l'érosion du contact humain dans le travail, ou encore la standardisation des pensées et des productions culturelles. L'IA peut aussi amplifier des biais racistes, sexistes ou validistes. Il y a aussi la question de la transparence : comment nos données sont-elles utilisées par des acteurs publics ou privés ? Et puis, il y a la surveillance démocratique de ces données, un enjeu crucial.

Nos ateliers ont aussi pour but de faire en sorte que ces inquiétudes soient exprimées, identifiées, qu'elles fassent l'objet de discussions. Nous essayons de construire collectivement des points de vue : qu'est-ce qu'on dénonce par rapport à l'IA ? Qu'est-ce qu'on affirme ? Qu'est-ce qu'on souhaite ? Ces réflexions donneront lieu à des recommandations qui seront publiées. C'est aussi une façon d'alimenter le débat politique.

Comment faire le tri entre les fantasmes et les problèmes déjà bien réels ? En tant qu'actrices privilégiées des débats sur l'IA, pouvez-vous partager ce qui vous inquiète le plus dans la diffusion massive des IA grand public, celles que tout le monde utilise, comme ChatGPT ou les outils des GAFAM ?

Léa Rogliano : Je suis inquiète à plusieurs niveaux. D'abord, l'impact sur l'éducation : je viens de voir que la ville de New York a interdit l'usage des outils d'IA générative dans les écoles primaires. C'est une prise de position fondamentale. Il faut réfléchir au rôle que l'on veut donner à l'IA dans l'éducation, ou pas. Moi, je pense que les enfants ont besoin d'humains et de communiquer entre eux. Cela me préoccupe aussi pour la santé mentale et le développement des jeunes. Mais ce qui m'inquiète le plus, ce sont les IA que l'on utilise sans le savoir. Je vous conseille de lire *Résistez aux dictateurs*, de Maria Ressa : elle y détaille les risques que les réseaux sociaux font peser sur la démocratie. Le problème, ce n'est pas la discussion avec vos amis, c'est la façon dont nos profils sont utilisés pour créer des bulles informationnelles, pour alimenter la désinformation massive. La démocratie est en danger, et il faut agir très vite, pas demain, maintenant.

Alice Demaret : Je pense aussi, dans les dangers avérés, au scandale du SyRI aux Pays-Bas ou au cas de la CAF en France. Dans ces deux cas, des administrations publiques ont utilisé des algorithmes dans le but de détecter des fraudes aux aides sociales. Aux Pays-Bas, plus de 10 000 foyers ont été identifiés à tort comme frauduleux. Or, dans ce pays, les allocations familiales sont liées à d'autres droits, comme l'accès au logement. Résultat : des familles se sont retrouvées du jour au lendemain avec des dettes à rembourser, ont perdu leur logement, et dans certains cas, leurs enfants ont été placés.
Ce qui m'inquiète, c'est l'opacité de ces systèmes. Les algorithmes ne sont pas neutres : ils ont une finalité, et celle-ci est souvent politique. Pourquoi utiliser des algorithmes pour détecter des fraudes aux allocations familiales et pas, par exemple, pour traquer la fraude fiscale ? C'est un choix politique, qu'on doit dénoncer.

Et par rapport à l'emploi ? Est-ce que les craintes d'une automatisation massive des métiers sont justifiées ?

Léa Rogliano : Les emplois sont déjà impactés. Les graphistes, par exemple, commencent à souffrir. Mais rappelons-nous aussi que l'humain est extrêmement créatif : par exemple, pour une exposition au Hangar à Ixelles, l'an dernier, des artistes ont créé, en détournant des IA, des œuvres magnifiques qui traitaient de la question de notre rapport à l'histoire et aux archives. La créativité humaine ne disparaîtra pas. En revanche, la question de la vérité me préoccupe davantage.

Alice Demaret : Il y a aussi un postulat à interroger, celui selon lequel l'IA nous rendrait plus efficaces. Ces systèmes nécessitent une maintenance, un déploiement, et pour l'instant, on manque de recul pour dire s'ils améliorent vraiment la productivité ou le rendement. Et même si c'est le cas, libérer du temps pour quoi ? Pour qui ? Quelles tâches délègue-t-on à l'IA ? Ce sont des questions que chaque structure doit se poser.

Oui, on s'imagine souvent à tort que la numérisation et l'IA permettent de faire des économies, et pourtant…

Alice Demaret : En effet, c'est un point important que nous n'avons pas encore abordé : la matérialité de l'IA. Elle n'est pas juste « dans le cloud », elle repose sur des infrastructures numériques bien réelles, avec un impact environnemental concret. Prenez les data centers : en Belgique, Elia, le gestionnaire du réseau électrique, a appelé en 2025 à un moratoire sur l'intégration de nouveaux data centers, car le réseau n'a pas la capacité électrique pour les alimenter. Des associations comme Canopéa appellent aussi à un moratoire, car il faut faire un choix démocratique : veut-on décarboner notre économie et notre énergie, ou veut-on connecter ces acteurs privés, souvent très énergivores ? La consommation d'eau et d'électricité de ces infrastructures est énorme. Pour les hyperscalers (les infrastructures géantes des services de cloud) en Belgique, 60% de l'eau utilisée pour refroidir les serveurs s'évapore. Ce sont des questions qui doivent être débattues démocratiquement.

Léa Rogliano : La matérialité de l'IA est un enjeu crucial, surtout quand on parle de ressources limitées. Il y a aussi des initiatives intéressantes, comme le projet mAïté, un service de facilitation des démarches administratives, ou LEVV, une entreprise belge qui recycle la chaleur des data centers vers d'autres usages (eau chaude ou chauffage). Nous aimons mettre en avant ces projets, car ils montrent qu'il est possible de concilier innovation et respect des ressources. ❑

Propos recueillis par Guillaume Lohest

Quelques projets menés par le pôle citoyen du FARI

- Le projet **ALGO-LIT**, mené avec des partenaires français et néerlandais, vise à *« cartographier, connecter, former et équiper les travailleurs de l'inclusion numérique et d'autres praticiens similaires sur le thème de la transparence algorithmique en France, en Belgique et aux Pays-Bas »*. (https://algolit.eu/fr)

- Le projet franco-belge **Café IAssos** vise à outiller les associations en France et en Belgique pour qu'elles puissent jouer un rôle clé dans la démocratie numérique à l'ère de l'IA.

- Les sessions « **Tea Time** » sont dédiées au partage d'outils de médiation open source, par exemple la découverte du jeu « La boîte noire » développé par la coopérative française *Datactivist* et le Réseau de médiation digitale de Nantes.

- Les « **Anchoring sessions** » (sessions d'ancrage) : un dispositif sous forme de groupes de discussion alliant des chercheurs dans le domaine de l'IA et des membres de la société civile.

